

(Le Saint-Père prononce ces mots avec force et l'auditoire ne peut réprimer son assentiment et son émotion.)

"En somme, voilà la fin que se proposent certains maîtres de la société. Ils voudraient que le clergé fût élevé à leur façon; ils voudraient que les évêques fussent séparés du Pape; ils voudraient enfin que tous les gouvernements ressuscitassent un certain papisme et césarisme byzantin. Et cela ne pourra jamais être effectué. Parce que, de même que le césarisme byzantin tomba d'abord dans le ridicule, et, puisque Dieu le voulut détruire, par une main infidèle, de même peut-être.....

(Ici le Pape n'a pas achevé sa phrase, qui demeure, avec cette suspension, comme une menace aux ennemis de l'Eglise.)

"Quels sont les conseils de Dieu, je l'ignore. Mais l'expérience du passé me fortifie et me remplit d'espoir pour l'avenir.

"En attendant, que ferons-nous? Nous ferons ce que vous faites. Je suis édifié par votre conduite et par votre courage: vous prouvez votre courage de moi, et moi, je l'avoue candidement je le prends de vous.

"Allois donc et combattons. Et surtout que parmi les directeurs et les pasteurs des âmes il n'y en ait pas un seul qui, tandis que Judas s'agite et court de tous côtés pour combattre Jésus-Christ et son Eglise—puisse mériter le reproche du divin Maître: *Non potuistis una hora vigilare mecum.*

"Ah! que tous soient donc vigilants comme le sont admirablement la plus grande partie. Qu'ils soient vigilants comme les sentinelles du haut des tours pour connaître les mouvements de l'ennemi, afin de l'éloigner, de le combattre et de le vaincre.

"C'est à la désir de mon cœur et la grâce que je demande au Tout-Puissant.

"Pasteur éternel des âmes, faites que ceux qui vous représentent sur la terre soient toujours animés du souffle de votre grâce, du souffle de vos inspirations. Tenez-nous tous unis dans la bataille. C'est l'union, oui, l'union qui surmontera tous les obstacles et toutes les oppositions. *Pastor æterne non deseris gregem tuum sed per Beatos Apostolos tuos continua protectione custodias.* Protégez, ô Jésus, par les successeurs de vos apôtres, par le clergé, protégez ce troupeau, le troupeau que Dieu a confié à Vous et à moi, afin que nous puissions, à l'aide de cette protection, repousser les assauts de nos ennemis et remporter la victoire.

"Espérons, et que cette union entre les fidèles et le clergé, entre le clergé et les évêques, entre les évêques et le Souverain Pontife, forme une phalange serrée qui ne craigne point et dompte les fureurs adverses.

"Mon Dieu, bénissez nos intentions; bénissez ces chers fils qui me font une telle couronne d'honneur; bénissez leurs familles; que, revenant dans leur foyer et dans leur patrie, ils portent des bénédictions qui retrempe leurs cœurs contre les attaques de l'enfer. Bénissez les dans le cours si rapide de la vie, et qu'ils se souviennent de ce jour et de ce moment. Bénissez les à l'heure de la mort, afin que, remettant leur âme dans vos mains, vous les trouviez dignes de vous bénir pendant les siècles des siècles.

"*Benedictio, Dei, etc.*"

Ainsi, Pie IX le dit clairement, ils sont dans l'erreur ces catholiques qui croient tout arranger des deux côtés, qui croient qu'en cédant quelque droit, les égarés viendraient à nous. Et quels sont-ils ces catholiques? Ce sont tous ceux qui voudraient que tous les gouvernements ressuscitassent un certain papisme et césarisme byzantin; ce sont tous ceux qui prétendent que l'Eglise doit obéir à l'Etat, que les

prêtres et les évêques soient les humbles serviteurs des gouvernements et que les lois civiles aient la primauté sur les lois religieuses; ce sont en un mot tous ces catholiques-libéraux qui ont montré leurs doctrines perverses dans quelques-unes de nos publications périodiques. Mais cela ne pourra jamais être effectué, et si quelquefois Dieu permet que leurs doctrines triomphent, leurs triomphes ne seront que momentanés et ils tomberont abattus par le ridicule et leur propre insignifiance.

Malheureusement avant de retourner à leur néant, ils réussissent trop souvent à tromper les gens et à fausser leur foi. Ces catholiques-libéraux, comme le disait encore Pie IX, dans un bref adressé le 6 mars dernier, au cercle catholique de Milan, "sont plus dangereux et plus funestes que les ennemis déclarés à la foi, parce qu'ils secondent leurs efforts, sans être remarqués ou même sans donner leur avis, et parce que, se tenant pour ainsi dire sur la limite des opinions condamnées, ils se donnent l'apparence d'une véritable probité et d'une doctrine sans tache, qui allèchent les imprudents amateurs de conciliation et qui trompe les gens honnêtes, lesquels sauraient sans cela s'opposer fermement à une erreur déclarée. De la sorte, ils divisent les esprits, déchirent l'unité et affaiblissent les forces qu'il faudrait réunir pour les tourner toutes ensemble contre l'ennemi."

Maintenant comment reconnaitra-t-on cette hypocrite engeance? Pie IX se charge encore de la réponse: "C'est par leurs fruits que vous les reconnaîtrez, dit-il; si vous observez qu'ils affichent leur dépit contre tout ce qui marque une obéissance prompte, entière, absolue aux décrets et aux avertissements de ce Saint-Siège; qu'ils n'en parlent que dédaigneusement en l'appelant curie romaine; qu'ils accusent tous ses actes d'être imprudents et inopportuns, qu'ils affectent d'appliquer le nom d'ultramontains et de jésuites aux fils de l'Eglise les plus zélés et les plus obéissants; ils s'estiment plus sages que l'Eglise; à qui a été faite la promesse d'un secours divin, spécial et éternel."

Voilà le caractère, le sceau de la bête, ses fruits la font connaître, il n'y a pas à s'y tromper.

— Pendant la dernière semaine, des questions très importantes ont été amenées devant la Législature siégeant à Ottawa. Nous devons signaler entre autres l'abolition du double mandat. Le bill proposé par M. Mills à ce sujet porte que les membres des Conseils Législatifs et des Assemblées Législatives des provinces qui font ou qui feront plus tard partie de la Puissance du Canada sont privés du droit de siéger et de voter dans la Chambre des Communes du Canada. Plusieurs membres ont pris la parole sur cette question et l'on peut dire que la verve parlementaire ne s'est arrêtée que lorsqu'elle s'est trouvée à bout d'arguments. Pendant ce débat, le Conseil Législatif de la Province de Québec n'a pas été ménagé; à plusieurs reprises, on lui a reproché en termes piquants, la conduite qu'il avait tenue à l'égard du double mandat à la dernière session de la Législature locale. Finalement la seconde lecture du bill de M. Mills fut adoptée par un vote de 96 contre 57. On désire ardemment que ce bill soit sanctionné par les deux Chambres, afin de faire disparaître cette cause perpétuelle de division.

La Chambre a adopté une résolution déclarant qu'il est nécessaire d'établir l'uniformité des poids et mesures dans toute l'étendue de la Puissance. Le gallon actuel sera remplacé par le gallon impérial qui contient 10 livres d'eau distillée, à la température de 62 degrés Fahrenheit, le minot de Winchester, par le minot anglais et les mesures d'6